

Les 10 plus hautes rémunérations brutes

Aux termes de l'article L. 716-1 du code général de la fonction publique, les régions, les départements, les collectivités territoriales de plus de 40 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 40 000 habitants publient chaque année, sur leur site internet, la somme des dix rémunérations les plus élevées des agents relevant de leur périmètre, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes figurant parmi ces dix rémunérations les plus élevées.

Siren	Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 plus hautes rémunérations brutes	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée * en nombre de mois
219 300 787 000 13	Mairie de Villepinte	2024	728 333 €	4	6	120
		2023	665 556 €	3	7	114
		2022	734 517 €	4	6	120
		2021	742 168 €	4	6	117
		2020	772 758 €	5	5	120
		2019	671 872 €	6	4	120
		2018	691 669 €	3	7	118

* La durée cumulée en nombre de mois correspond à la somme des durées d'activité des 10 personnes percevant les plus hautes rémunérations. Par exemple, si chacun a travaillé l'année dernière, la durée cumulée vaudra $10 \times 12 = 120$ mois. Si parmi ces 10 personnes une a été rémunérée pour 8.5 mois, la somme vaudra $9 \times 12 + 8.5 = 116.5$. Cette colonne fournira un élément d'explicatif aux variations annuelles, les rémunérations n'étant pas redressées de la durée d'activité.